



Juin 2022

Aux enseignant(e)s,
Aux parents et
Aux élèves des écoles primaires et enfantines du Val d'Hérens

**Nomination de Madame Monique Pralong à la Direction des écoles
enfantines et primaires du Val d'Hérens**

Suite à une réforme partielle de l'organisation de la direction des écoles de la vallée, les autorités communales ont décidé de séparer les postes de direction du Cycle d'Orientation et des écoles enfantines et primaires.

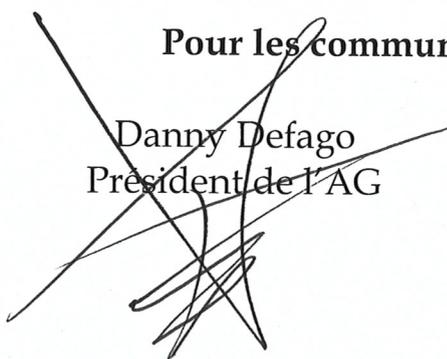
Au terme du processus de mise au concours du nouveau poste de direction, nous avons l'avantage de vous annoncer que Madame Monique Pralong a été nommée Directrice des écoles enfantines et primaires des communes de St Martin, Evolène, Mt Noble, Hérémenche et Vex.

Cette nomination s'inscrit dans la continuité, Madame Pralong exerçant actuellement la fonction de Directrice *ad interim*, après avoir occupé durant plusieurs années le poste de Directrice adjointe.

Madame Pralong entre en fonction immédiatement.

Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

Pour les communes du Val d'Hérens


Danny Defago
Président de l'AG


Cédric Fauchère
Président de la COSCO